

Article

« Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail¹ »

Celia Rojas-Viger

Les Cahiers du Gres, vol. 6, n° 1, 2006, p. 25-43.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/012681ar>

DOI: 10.7202/012681ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

**FEMMES PROFESSIONNELLES LATINO-AMÉRICAINES
À MONTRÉAL
CONDITIONS D'INSERTION DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE
ET AU MARCHÉ DU TRAVAIL¹**

Celia Rojas-Viger

RÉSUMÉ / ABSTRACT

La féminisation de la migration est une des caractéristiques de la mondialisation contemporaine. Elle concerne l'ensemble des sociétés, dont le Canada et le Québec. Ce phénomène touche les différents groupes ethniques, l'ensemble des classes sociales, les non-professionnels comme les professionnels. Cependant, il existe très peu d'études documentant le processus d'insertion et les conditions de vie des femmes scolarisées, possédant déjà à leur arrivée une formation universitaire. Pourtant, l'admission des premières Latino-Américaines, présentant un niveau scolaire élevé, en tant qu'immigrantes canadiennes date de 1968. Afin de combler ce vide, le présent article se propose, à partir de deux recherches ethnographiques, de présenter ces femmes, leurs conditions sociales et les défis qu'elles doivent affronter, tant durant leur réinsertion académique en milieu universitaire qu'après l'obtention de leurs diplômes, pour s'insérer sur le marché du travail. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la société pluriethnique montréalaise dans laquelle l'ethnicisation des rapports sociaux prévaut.

The feminization of migration is one of the phenomena that characterize the contemporary globalization and it is present in Canada and Quebec. This phenomenon affects all ethnic groups and social classes, professionals and nonprofessionals. However there exist few studies on the process of insertion and the living conditions of migrant women who have acquired an academic degree prior to their arrival. The lack of information about Latin-American women graduates is surprising, especially because such immigrants have been received in Canada since 1968. To fill that void, this article proposes to document, with two ethnographic studies, who these women are and what are their social conditions. We also discuss about the problems they must face during recycling in the academic world, and the problems they have to fit on the work market in the pluriethnic society of Montreal after obtaining their degree.

Mots-clés : Féminisation migratoire, immigrantes, universitaires, Latino-Américaines, insertion, discrimination, Canada-Québec

Keywords : Feminization migration, Immigrant, Universities, Qualified Latin-American women, Insertion, Discrimination, Canada-Quebec

LA FÉMINISATION DE LA MIGRATION est une des caractéristiques de la mondialisation contemporaine. Elle touche l'ensemble des sociétés, des groupes ethniques, des classes sociales et, indifféremment, les professionnels comme les non-professionnels. Cependant, dans la littérature canadienne et québécoise, la tendance persiste à représenter ces femmes comme des Latino-Américaines² venant du Tiers-Monde, faiblement scolarisées et appartenant par conséquent au secteur secondaire de l'économie. On néglige donc la présence, au sein de cette population, de femmes admises comme immigrantes canadiennes entre 1968 et 1990, ayant quatorze ans et plus de scolarité, et dont le nombre continue d'augmenter. Au-delà de l'accroissement de cette population féminine, le présent article se propose, à partir de deux recherches ethnographiques³, de présenter ces femmes, leurs conditions sociales ainsi que les défis qu'elles doivent affronter tant durant leur réinsertion académique dans le milieu universitaire qu'après l'obtention de leurs diplômes, pour s'insérer sur le marché du travail de la société montréalaise pluriethnique.

Immigration latino-américaine vers Montréal

Au Canada et au Québec, on évoque l'arrivée, par vagues successives et en grand nombre à partir des années 1970, de Latino-Américains de la « onzième heure »⁴ provenant de vingt et un pays différents. Cette migration, très diversifiée de par le genre, l'âge, la classe

sociale, l'ethnicité ou encore la scolarité des arrivants, s'insère au cœur de la mondialisation contemporaine. Pour la majorité de ces gens, elle représente un processus de résistance à la crise politico-militaire, économique et morale provoquée par des dictatures, des guerres civiles, des répressions et une pauvreté extrême.

Selon Mata (1983), on peut distinguer quatre moments à cette immigration, en lien avec la conjoncture économique et les besoins démographiques des sociétés canadienne et québécoise. La première cohorte, arrivée peu après la Seconde Guerre mondiale, était composée de nombreux cadres, surtout européens. Ils répondaient aux besoins de main-d'œuvre d'alors, en particulier dans la région de Montréal. La seconde cohorte, qui date du début de 1970, venait d'Amérique du Sud, plus précisément de la région des Andes, de l'Équateur et de la Colombie. Ces arrivants sont tout d'abord entrés avec des permis de travail temporaires en tant qu'ouvriers, qualifiés ou non; mais sont devenus immigrants par la suite. Puis, en 1973, la destitution du gouvernement chilien démocratiquement élu du président Salvador Allende par la dictature militaire a engendré une troisième vague migratoire. Ces personnes ont alors obtenu le statut de réfugiés⁵ (Lamotte 1992), dans une période où la société canadienne assumait ses engagements, en accord avec la Convention de Genève en matière de réfugiés, sans pour autant négliger l'accommodation à sa politique d'immigration en fonction d'une de ses

priorités fondamentales, la demande de main-d'œuvre. Cette cohorte était également constituée d'Argentins, de Péruviens et de Colombiens, majoritairement acceptés, du moins pour les deux derniers pays, en tant que parrainés⁶. Enfin, on assiste dans les années 1980 à une quatrième vague en provenance d'Amérique centrale, surtout du Salvador, du Guatemala et du Nicaragua. Ces pays, marqués par la guerre civile, sont en effet confrontés à des situations de crise⁷.

Dans les années 1990, on continue néanmoins à voir arriver un contingent d'immigrants d'Amérique du Sud, principalement du Pérou et de la Colombie, alors touchés par des guerres internes et des crises socio-économiques, corollaires de l'ajustement structurel et du trafic de drogues. Ces immigrants sont surtout admis dans le cadre des programmes familiaux.

Entre 1970 et 1990, les Latino-Américains constituent moins de 10% de l'ensemble des personnes admises au Canada. Ils se sont installés principalement dans différents quartiers de la région de Montréal. Malgré sa diversité politico-économique, socio-culturelle et académique, cette population latino-américaine continue d'être dépeinte par les médias, les différents programmes gouvernementaux et les chercheurs comme une population homogène. Le stéréotype de la femme latino-américaine est également entretenu par le groupe majoritaire. Elle est représentée comme faiblement scolarisée, dépendante de son mari, ayant des enfants en bas âge et

exposée à subir la violence familiale. On constate que cette perception, bien qu'abusivement généralisatrice, a néanmoins influencé de multiples recherches ayant comme objectif de documenter la vulnérabilité de ces femmes dans le processus d'insertion à la vie de la société réceptrice (Rojas-Viger et Dedobbeleer 1996; Guanipa-Ho 1991; Rojas Benavente 1989; Avilés 1988).

Même si de nouvelles préoccupations émergent dans les cercles de la recherche sur les femmes immigrantes, le virage de la représentation des Latino-Américaines se fait lentement. On le constate surtout à partir de 1980 autant sur la scène internationale (Organisation de coopération et de développement économique, OCDE 1985) qu'au Canada (Richmond *et al.* 1989) et au Québec (Arnopoulos 1979), où les études se font plus nombreuses et se prononcent ouvertement sur la diversité culturelle de leurs territoires respectifs et sur la féminisation de l'immigration. C'est d'ailleurs à cette époque qu'une Conférence de haut niveau des pays membres de l'OCDE décide de réaliser une enquête sur les problèmes particuliers que rencontrent les femmes migrantes sur le marché du travail. Cette enquête a pour objectif d'aller au-delà de l'analyse simpliste qui attribue leur concentration dans les secteurs secondaire et tertiaire de l'économie à leur manque de qualifications qui, par la force des choses, les amène à s'adonner à certains métiers caractérisés par de mauvaises conditions de travail et une faible participation sociale. Ce constat, signale

l'étude, ne tient compte ni des effets de la discrimination systémique, telle qu'elle existe dans la société réceptrice, et moins encore de la façon dont ces femmes affrontent les difficultés d'insertion. Les résultats de l'enquête montrent également que la féminisation de la migration continue avec l'arrivée de citadines autonomes présentant des caractéristiques très diversifiées, par exemple en ce qui concerne leur niveau de scolarisation, et dont on ne connaît pas les parcours d'insertion.

En 1991, selon Aboud, Fiore et Ribeiro (1995), la composante féminine latino-américaine représentait, au Québec, 52% du total des immigrants latino-américains, soit plus de cinquante mille, qui provenaient principalement du Chili, du Salvador, du Pérou, de la Colombie, du Guatemala et de l'Argentine. Presque la moitié de ces femmes avaient entre 25 et 44 ans. Plus des trois quarts parlaient l'espagnol et une faible proportion, venant du Brésil, parlait le portugais. Elles ne différaient pas du profil démographique de l'ensemble des immigrantes admises à cette même période (1968-1990)⁸. En effet, elles étaient soumises aux mêmes modalités de traitement de la politique d'immigration (critères de sélection, admission dans une des catégories). Une fraction non négligeable de ces femmes avait donc plus de quatorze années de scolarité (Lamotte 1991). On peut tout de même signaler que les Latino-Américaines étaient relativement plus jeunes. D'autre part, même si elles étaient sélectionnées dans une des trois catégories - réfugiées, indépendantes et réunification familiale

(auparavant : les parrainées) - elles appartenaient principalement aux deux dernières catégories. Cette catégorisation (Lamotte 1992) crée une position sociale différentielle selon les droits accordés et facilite ou non le processus d'insertion. D'ailleurs, en ce qui concerne les parrainées (Arnopoulos 1979), il arrive que leur profession ne soit pas consignée dans la démarche d'admission.

Il convient également de noter que les femmes immigrantes avec des qualifications universitaires, y compris les Latino-Américaines (Chard *et al.* 2000) comme nous le verrons ci-après, se heurtent à des obstacles tels que la déqualification, la non-reconnaissance de leurs diplômes par les corporations, les ordres professionnels et les universités, ou encore la non-acceptation de leur expertise professionnelle par les employeurs (Conseil des relations interculturelles 2004; Chard *et al.* 2000; Bibeau *et al.* 1992; Lamotte 1991; Rapport du Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada 1988). Une telle situation oblige celles qui, dès leur arrivée, se dirigent vers le marché du travail à occuper des postes dans le secteur secondaire de l'économie pour lesquels elles sont surqualifiées. Le silence sur ces femmes scolarisées persiste, et ce même au sein des recherches, et a pour conséquence de maintenir l'opinion stéréotypée sur les personnes qui arrivent des pays dits du Tiers-Monde. En effet, elles sont reconnues massivement, et de façon homogène, comme analphabètes

ou sous-scolarisées. On oublie donc que plus d'un tiers d'entre elles, et ce depuis 1981, sont professionnellement comparables aux femmes venant des États-Unis. D'ailleurs, ces dernières ne représentaient alors qu'un dixième de l'ensemble de la migration féminine scolarisée (Lamotte 1985)⁹. De plus, cette position néglige celles qui exercent en tant que professionnelles de l'éducation, des sciences sociales et de la santé (c'est le cas des infirmières venues des Antilles anglaises, des Philippines et des pays d'Amérique latine). Donc, comme le souligne l'OCDE (1985), ces immigrantes connaissent un double désavantage sur le marché de l'emploi en raison de leur sexe et de leur appartenance à un groupe minoritaire et ethnique. Par contre, à cette époque, il était reconnu que leur taux de participation au marché du travail était supérieur à celui des femmes canadiennes (Lamotte 1985).

L'importance de documenter les conditions de vie des immigrantes ayant fait des études universitaires se pose aujourd'hui comme une priorité puisqu'elles continuent à être admises en grand nombre au Canada et au Québec, comme le montrent les données de 1996 dans le cadre de la recherche de Chard, Badets et Howatson-Leo (2000). Les auteures précisent en effet que parmi celles, âgées de 25 à 44 ans, arrivées entre 1991 et les quatre premiers mois de 1996, « 39% [...] avaient fait au moins certaines études universitaires [...], comparativement à 33% des immigrantes qui sont arrivées au pays avant 1991 et à 28% des femmes nées

au Canada » (2000 : 210). Elles mentionnent également que « [...] 17% avaient un baccalauréat ou un diplôme professionnel [...], comparativement à 15% ou moins des autres immigrants et à 13% des femmes nées au Canada » (*ibid.*). Mais, si une partie de ces femmes continue de provenir actuellement d'Amérique latine, leur insertion sur le marché du travail correspondant à leur degré de scolarité fait toujours défaut. À ce sujet, entre 1986 et 1996, « le taux de chômage des immigrantes [...] a presque doublé, passant de 10% à 19%. Par contre, le taux de chômage des femmes nées au Canada n'a augmenté que très légèrement au cours de la dernière décennie, soit de 8% en 1986 à 9% en 1996. » (*ibid.* : 212). Ce contexte socio-économique, à l'heure de la mondialisation, génère un grand nombre d'exclus du système salarial (Lévesque 1994), et ne semble pas pouvoir s'améliorer dans un avenir prochain, laissant présager une insertion sociale boiteuse pour ces femmes. Concrètement, on dispose de peu d'informations concernant les Latino-Américaines scolarisées (Rojas-Viger 2004a; Osorio 1997; Lamotte 1991) que ce soit à propos de leur processus d'insertion dans les différentes sphères sociales, de leur situation pendant leur réinsertion universitaire pour celles qui décident d'emprunter cette voie, ou encore du taux de participation au marché du travail de ces professionnelles diplômées au Québec. D'où l'importance et la pertinence de documenter cette situation, pour combler ce vide, comme le propose cet article.

Quelques précisions méthodologiques

Pour rédiger le présent article, j'ai comparé les données collectées lors de mes deux recherches mentionnées plus haut. Elles ont un caractère exploratoire et pionnier et emploient l'approche anthropologique qui a guidé l'élaboration de questions ouvertes permettant d'accueillir le discours¹⁰ des femmes interviewées. Il est important de souligner qu'en ce qui concerne l'étude sur les sept femmes péruviennes scolarisées (Rojas-Viger 2004a), réalisée entre 1997 et 2003 pour l'obtention de mon doctorat, seule la partie correspondant à leur réinsertion universitaire et leur insertion dans le marché du travail a été utilisée. La deuxième étude (Rojas-Viger 2004b) sur les conditions d'insertion dans le milieu de la recherche des femmes latino-américaines (qui comptait aussi des cas de chercheuses arabophones et africaines) a été réalisée entre 2001-2003, avec le Regroupement des femmes chercheuses d'origines diverses et l'appui financier du Réseau québécois des chercheuses féministes de l'Université du Québec à Montréal. Ces deux recherches ont permis de documenter les perceptions que ces femmes ont de leurs démarches académiques et de leurs conditions d'insertion dans le milieu professionnel montréalais du marché du travail ou de la recherche. Les données nécessaires pour mettre ensemble les résultats jugés comparables ont été mises à contribution pour l'élaboration du présent article.

L'analyse comparative des résultats des deux études révèle que les trajectoires de chacune des onze femmes s'entrecroisent même si leurs démarches sont idiosyncratiques. En effet, elles sont marquées par leur histoire individuelle liée au contexte historique de leur pays d'origine en période prémigratoire, ainsi qu'aux événements postmigratoires québécois, changeant eux aussi au rythme de la mondialisation contemporaine. Ce croisement fournit la possibilité de tracer un portrait groupal rempli de similitudes, au sein d'une grande diversité, dans le processus d'insertion au milieu universitaire et sur le marché de l'emploi professionnel dans la cité montréalaise pluriethnique.

Aperçu du profil des femmes à l'étude et de leur parcours d'insertion

Les onze femmes latino-américaines qui ont participé aux deux études sont arrivées au Canada entre 1975 et 1997 à l'intérieur des différentes vagues migratoires. Leur provenance - Pérou, Chili, Colombie et Brésil - correspond aux principaux pays d'émigration internationale de l'Amérique du Sud (Pellegrino 2000; Mata 1983). Le premier constat est que ces femmes ont des raisons personnelles de vouloir fuir le marasme politico-militaire et socio-économique qui prévaut dans leur pays d'origine. Une seule a été admise comme réfugiée, une autre comme parrainée, cinq comme indépendantes et quatre sont arrivées comme étudiantes étrangères. Elles ont fait le choix de vivre à Montréal. Toutes sont de la

première génération et six sont pionnières migrantes dans leur famille même si elles connaissent des personnes au Québec qui les ont informées et orientées dans leurs premières démarches. Huit de ces femmes sont arrivées mariées et deux d'entre elles ont des enfants. Ces données confirment donc la tendance soulignée par l'étude de Lamotte (1991) quant aux femmes professionnelles latino-américaines admises au Québec entre 1968 et 1986. Les cinq autres femmes ont connu leur conjoint après s'être installées ici et ont maintenant des enfants. D'autre part, à leur arrivée, toutes connaissent au moins une des deux langues officielles de la société réceptrice. Une telle situation est semblable à celle que décrit l'étude de Lamotte (1991), dans laquelle deux tiers des répondants affirment connaître l'anglais ou le français.

Toutes ces femmes ont fait des études universitaires dans leur pays d'origine : neuf ont un diplôme de premier cycle en sciences humaines, une en médecine et une autre est titulaire d'une maîtrise. Elles y ont aussi réalisé des expériences de travail professionnel et/ou de recherche. Des quatre admises comme étudiantes étrangères, trois ont déjà une expertise de recherche. Elles sont arrivées après avoir été acceptées par une université québécoise, assumant un coût financier plus élevé que celui payé par les Québécois. Pendant, ou à la fin de leurs études universitaires, elles sont devenues sans entrave immigrantes reçues, démontrant ainsi que ce statut peut être un moyen alternatif pour

devenir résidente permanente et que la société réceptrice y est gagnante puisqu'elle s'épargne les coûts de la formation de ces professionnelles éduquées dans ses propres universités. Concernant l'ensemble des autres femmes, après avoir été confrontées, dès leur arrivée, à la non-reconnaissance de leurs diplômes, à la non-acceptation de leurs expertises professionnelles et, certaines, après avoir travaillé dans les secteurs de l'économie où elles étaient surqualifiées, elles ont décidé d'entreprendre des études universitaires, comme moyen de satisfaire leur désir et leurs aspirations. Ceci, afin de poursuivre une carrière professionnelle afin de mieux s'insérer à la vie sociale et économique montréalaise. La décision d'entreprendre une réinsertion académique n'est pas un agir isolé. Selon Chard, Badets et Howatson-Leo (2000), c'est une stratégie d'insertion pour plusieurs femmes et hommes immigrants surscolarisés qui possèdent déjà des diplômes universitaires à leur arrivée.

Toutes les participantes ont finalisé leur formation dans une université québécoise et dix ont obtenu un diplôme de deuxième ou troisième cycle. Trois sont en train de poursuivre leur doctorat. Enfin, six ont décidé de travailler dans la recherche. Il est intéressant de noter que la période consacrée aux études universitaires pré- et post-migratoires oscille entre dix et vingt-cinq ans. La réinsertion académique dans la société réceptrice est entrecoupée d'emplois dans des universités, des organismes communautaires ou d'autres secteurs

économiques. Il s'agit presque toujours de travail atypique¹¹ et précaire : contrats de courte durée, nombre excessif d'heures et bas salaire. Enfin, toutes les données mentionnées montrent la diversité socioculturelle des femmes à l'étude et font ressortir leurs caractéristiques communes : la plupart sont arrivées lorsqu'elles avaient autour de la trentaine, donc dans la fleur de l'âge, avec beaucoup d'enthousiasme et d'idéaux quant à leur participation au marché du travail. Elles ont donc fait des efforts, à travers notamment leur perfectionnement académique, afin d'améliorer leur performance professionnelle, ou de se recycler dans d'autres domaines, toujours dans le but d'accéder plus rapidement au marché du travail. Cela s'est réalisé au prix d'immenses sacrifices de deux ordres. Le premier, économique, les a obligées à mener une vie austère pendant leurs études. Elles ont en effet dû se résoudre à occuper des emplois précaires pendant la période nécessaire à leur insertion professionnelle. Le deuxième est familial puisque tous les membres de la maisonnée ont été affectés par leur absence.

Enjeux du processus de réinsertion universitaire

Les récits des femmes à l'étude montrent que leurs premiers pas à l'université se sont faits dans leur pays d'origine et que leur choix de s'expatrier visait soit à mettre en pratique leur formation professionnelle, soit, dans le cas des femmes acceptées en tant qu'étudiantes étrangères, à mieux

s'outiller dans une des universités d'une grande ville comme Montréal. Leurs attentes vis-à-vis de la réalisation de leur choix sont donc élevées. Malheureusement, les femmes acceptées comme immigrantes sont confrontées, dès leur arrivée, à la non-reconnaissance de leurs qualifications et de leur expertise de travail. Cependant, après la prise de conscience de la signification de cette déqualification et malgré une profonde désillusion engendrant colère et révolte, elles retrouvent leur désir de continuer à acquérir des connaissances. Cet espoir s'objective non seulement à travers leur volonté d'apprendre et leur décision de retourner aux études dans la société d'installation, malgré les démarches incertaines et interminables auprès des universités pour y être admises, mais également à travers les stratégies utilisées pour combler les exigences d'acceptation dans le domaine qu'elles ont choisi. Concrètement, pour toutes ces femmes, la réinsertion académique signifie en quelque sorte repartir à zéro, même dans la perspective d'un renforcement de l'apprentissage de la langue et/ou de la discipline, afin de répondre aux critères des universités québécoises. Ainsi, pour toutes, la possibilité qu'elles avaient imaginée contraste avec la réalité, marquée par la découverte des obstacles pour y parvenir.

« Je suis arrivée au Québec en 1986 avec une licence en sciences humaines, un baccalauréat en travail social, une maîtrise en sociologie plus deux années d'étude pour obtenir un doctorat en sociologie. J'ai fait une demande d'équivalences au Ministère de l'éducation. Résultat :

mon secondaire V n'était pas reconnu. Par contre, le Ministère avait reconnu mon baccalauréat en sociologie. Quel choc ! » (Elsa)

L'incongruité et le manque de coordination dans l'agir de différentes institutions telles que le Ministère de l'éducation sont mis en évidence par le témoignage d'Elsa dont les études ont été reconnues de manière tout à fait incohérente. Ces situations s'aggravent quand l'immigrante appartient à un ordre professionnel.

« Une femme immigrante qui se fait professionnelle ici, c'est différent que lorsque tu arrives [en 1975] avec un diplôme, comme celui de médecin, obtenu dans un pays qualifié de sous-développé ou du Tiers-monde. [...] C'est comme avoir un titre maudit. [...] Ce qui est terrible c'est que pendant que tu te prépares pour les examens de l'Ordre, tu ne peux pas facilement entreprendre d'autres études à l'université ni non plus de travail. [...] J'ai réussi les examens obligatoires. J'ai fait avec succès ma mise à jour académique à Montréal en 1978-1979, mais je n'ai pas obtenu pour autant mon permis de pratique. [...] Si tu ne fais pas partie d'une corporation, tous les pas que tu fais pour te recycler vont rencontrer de multiples obstacles. [...] C'est très difficile. Une telle situation ne te laisse pas entrer facilement dans d'autres disciplines. Autrement dit, même ta formation académique devient problématique. [...] Être membre d'une profession libérale, diplômée d'ailleurs, et chercher à poursuivre une autre carrière proche de cette formation et de mes aspirations m'ont menée sur un chemin semé d'embûches. » (Ada)

Le processus d'accès à l'accréditation du Collège des médecins (Seward et McDade 1988), comme pour d'autres disciplines (psychologie, soins infirmiers, génie), est non seulement épineux, mais les étapes pour y arriver consomment temps, argent et énergie sans qu'on puisse présumer des résultats. Il est également important de remarquer que les femmes arrivées au milieu des années 1980 semblent utiliser des stratégies et tactiques plus appropriées pour ouvrir des espaces de réinsertion professionnelle. Certaines vont même jusqu'à renoncer initialement à leur profession, finalisée dans leur pays d'origine, pour essayer de nouvelles formations à un niveau inférieur : elles peuvent par exemple entreprendre des études pour un certificat, un diplôme ou un nouveau baccalauréat. Ce cheminement semble être fréquemment choisi et peut s'expliquer par le contact de ces femmes avec des organismes communautaires qui, en général, ont un personnel lui-même immigrant qui accueille, conseille et oriente les nouveaux arrivants en sol québécois. Ces diverses stratégies, utilisées pour résoudre les impasses, leur font gagner du temps dans leurs études universitaires. Cette situation diffère donc beaucoup de celle des femmes arrivées dans les années 1970, qui ont pris plus de temps pour se requalifier professionnellement dans une discipline qu'elles avaient vraiment choisie.

Par ailleurs, ces femmes reconnaissent que l'insertion dans le milieu universitaire les confronte à une

réalité administrative et pédagogique qui diffère de leur expérience dans leur pays d'origine. Elles sont obligées de décoder les règles, les normes et les coutumes pour réussir à établir des liens sociaux avec le professorat et avec leurs collègues. Il convient de ne pas négliger non plus, au sein de l'analyse, les multiples tactiques créatrices qu'elles mobilisent (par exemple étudier en groupe avec des Québécois) pour ne pas rester figées devant les autres obstacles rencontrés dans leur parcours d'insertion socio-académique. Une des confrontations constantes conservées dans leurs souvenirs est la remarque, maintes fois répétée, de posséder un « accent » qui, parfois, les empêche d'obtenir des évaluations plus conformes à leur rendement académique. Ce sont, de toutes façons, des actes confrontants, perçus comme violents, engendrant une multitude de sentiments telles que la honte, la tristesse, la colère, avec de maigres moments de gratification dans le quotidien. Elles reconnaissent malgré tout que traverser ces difficultés leur permet de gagner la confiance en soi nécessaire pour atteindre un certain niveau de sécurité dans la maîtrise de la langue parlée et dans la réponse aux nouvelles exigences d'apprentissage.

Un fait notable qui ressort aussi de l'analyse est le souvenir que gardent ces femmes de l'appui de l'un ou l'autre de leurs professeurs pour surmonter les obstacles et mieux vivre leur expérience de réinsertion académique.

« C'est seulement quand j'ai reçu le support personnel d'un professeur plus humain, plus conscient des

difficultés de l'immigration et qui a appuyé ma candidature que certains chemins universitaires de recyclage se sont ouverts devant moi. J'ai alors fait une maîtrise puis après un doctorat... Une nouvelle étape qui est plus facile pour moi. C'est comme si j'avais enregistré des gains. Et jusqu'à ce jour, mes expériences en cette nouvelle discipline sont extrêmement gratifiantes. [...] Alors, après tant d'années de lutte, je tombe enfin en plein milieu d'études que je voulais réaliser depuis longtemps. [...] C'est comme si je parvenais à une sorte de transition... qui me permette un jour de retourner au Pérou et sentir que je suis redevenue moi-même. [...] et aussi arrêter de vivre avec cette sensation désagréable d'un être flottant entre deux eaux. »
(Ada)

Certes, les divers récits recueillis illustrent le parcours tortueux des ces femmes et montrent de quelle manière elles oscillent entre la chute et la réinsertion, la confrontation et l'accompagnement, l'illusion et la réalité, selon des trajectoires ponctuées tout à la fois d'essais et d'erreurs. Néanmoins, peu à peu, grâce au temps consacré à l'entreprise éducative pour la re-professionnalisation (Renaud *et al.* 2001), ces immigrantes réussissent progressivement à s'insérer dans un nouvel espace de savoir et à créer des réseaux sociaux. Dans ces lieux-temps, elles tissent des liens avec des personnes qui leur ouvrent des réseaux de connaissances, et partagent avec elles la valeur significative de l'échange à travers le dépannage, les services d'appui et surtout la communication au quotidien. Elles trouvent, là aussi, un milieu propice où développer des relations d'amitié. Mais, même si tout cela signifie pour elles un gain qui

accueille le sentiment d'appartenance, ce n'est cependant pas suffisant pour se sentir partie prenante de la société. Ce sentiment peut s'expliquer par l'idéologie promue par la gouverne et trop centrée sur l'ethnicisation (Meintel 1997) qui façonne des conduites, des attitudes et des stéréotypes « racisants » ou « minorisants » (Renaud, Germain et Leloup 2004) lesquels nuisent à une insertion harmonieuse. Enfin, quand elles arrivent à obtenir un titre universitaire québécois, c'est avec l'espoir profond de pouvoir conquérir de nouveaux horizons professionnels et d'être acceptées à part entière dans un emploi valorisant.

Entraves pour s'insérer dans le milieu du travail professionnel

Après avoir obtenu leurs diplômes universitaires dans un des « *alma mater* » québécois, ces onze femmes sont rapidement rattrapées par les avatars de la réalité qui les confrontent, une fois de plus, à l'idéal d'insertion professionnelle qu'elles se sont fabriquées. Le parcours des femmes ayant opté pour une formation professionnelle d'intervention sociale semble différent du cheminement de celles qui désirent travailler dans le milieu universitaire en tant que professeure ou chercheure. Par exemple, une de celles-ci, après son baccalauréat en langue espagnole, a complété un diplôme en art culinaire. Elle travaille maintenant dans la cuisine d'une école. Quant aux autres femmes ayant poursuivi une maîtrise en travail social ou en éducation, l'entrée sur le marché du travail dépend beaucoup des réseaux sociaux personnels créés lors de leurs études, notamment grâce aux stages

qu'elles ont pu effectuer, plutôt que des affichages de postes. Elles se rappellent l'angoisse vécue durant leurs démarches et sont conscientes des problèmes liés à la discrimination mais aussi à la conjoncture économique du moment. Au début, elles ont accepté des emplois atypiques (remplacements, temps partiels), mais entre la deuxième et la troisième année, toutes ont pu s'insérer dans des institutions officielles. Pour les six femmes qui tentent d'entreprendre une carrière de chercheure, l'insertion professionnelle se révèle plus sinueuse, comme le montre le récit suivant.

« Après ma maîtrise, je suis allée dans une province anglophone comme professeure remplaçante pour deux ans. Je n'avais pas encore mon doctorat, ils m'ont alors embauchée seulement avec une maîtrise. Je me suis rapidement rendu compte que la tâche était très exigeante et qu'avec seulement cette formation, ce n'était pas rentable. Autrement dit, le salaire était très bas pour la quantité de travail que je devais fournir : préparation de textes et tout le reste. Je suis restée les deux ans, surtout pour l'expérience, et je suis revenue dans l'est du pays pour recommencer immédiatement les études pour le doctorat. Je pensais sortir, une fois finie cette formation [1993], avec un emploi comme professeure et faire de la recherche dans une université du Québec ! Mais à venir jusqu'à présent [2001], il n'y a rien de tout cela. »
(Julia)

Désirant travailler dans le domaine de la recherche universitaire, cette femme a été jusqu'à entreprendre un doctorat, pensant que cela lui

garantirait une place dans ce milieu. Sa volonté et son dynamisme démontrés ici reflètent le vécu des autres femmes ayant fait le choix d'une carrière de chercheuse. Elles croient toutes en la possibilité d'atteindre l'objectif qu'elles se sont fixé. De ce fait, confrontées à de fâcheuses expériences, cela les pousse à la construction de stratégies multiples afin de réussir à s'insérer dans le milieu de travail voulu et désiré. Cela se manifeste par une forte tolérance face à des exigences inhabituelles dans le milieu du travail, ou encore par une grande disponibilité qui leur permet de se maintenir au sein d'un réseau. En effet, la qualité de leur travail semble être perçue comme valable et reconnue par les employeurs. Cela se vérifie notamment par leurs réengagements pour d'autres projets. Malgré cela, elles n'obtiennent pas un poste de chercheuse reconnu institutionnellement qui leur offrirait une plus grande autonomie professionnelle et économique ainsi qu'une reconnaissance sociale, après s'être investies de longues années dans le domaine. Pourtant, comme l'illustre le témoignage suivant, elles persistent dans leur « vocation » en espérant recevoir un traitement équitable préconisé par les normes du travail.

« Avant de terminer la recherche [dans un établissement de santé] on m'a engagée et un document a été publié sur ce travail. C'est donc dire que l'étude a servi pour ma maîtrise et aussi pour une publication élaborée conjointement avec une autre professionnelle et où mon nom est apparu. Et immédiatement après, on m'embauche, cette fois pour élaborer

le protocole d'une autre recherche à être présentée lors d'un concours canadien. Ce qu'on m'a offert c'est un autre contrat. Pourquoi ne me propose-t-on pas d'autres choses ? Est-ce que je pourrais obtenir d'autres choses ? Un poste permanent ? Je ne le sais pas... » (Elsa)

Ce récit rejoint celui des cinq autres femmes latino-américaines interviewées qui ont acquis de l'expérience dans la recherche québécoise. Leurs parcours se révèlent être marqués par des situations arbitraires qui mettent en évidence un écart important entre leurs rêves, les efforts déployés et la non-incorporation à un emploi stable en recherche. Et même si une a réussi à s'insérer dans le milieu universitaire, l'impression qu'elles ont, et particulièrement cinq d'entre elles, citoyennes canadiennes de longue date, est de se retrouver dans une institution hautement hiérarchisée où les postes convoités ne leur sont pas accessibles. En effet, la place pour les immigrants semble y être prédéterminée et le processus d'embauche manipulé pour maintenir les immigrantes en marge, comme le démontre Westmoreland-Traoré (1984) en se référant à l'équité au travail pour les individus appartenant à des groupes ethniques. La frontière devient évidente entre les droits pour « les autres » (les minorités) et ceux de la majorité dans une société où les autorités politiques continuent à exploiter l'ethnicisation pour maintenir :

« [...] non seulement l'existence de groupes « ethniques » qui seraient le simple fait des origines nationales, mais aussi de la « société hôte »

envisagée comme une collectivité sociale intégrée qui peut être conçue séparément d'une de ses composantes, soit les nouveaux arrivants. D'après ce schéma, les immigrants, et parfois leurs descendants, sont traités comme catégorie à part [...] . Ils ne font pas partie du panorama social au même titre que les autres et leur statut, souvent dénigré, est confondu avec leurs rôles de citoyens, d'acteurs sociaux à part entière. » (Meintel 1997 : 13)

L'expérience des femmes latino-américaines pour franchir les barrières structurelles systémiques rejoint les témoignages des membres du Réseau des femmes chercheuses d'origines diverses du Québec, présentés le 25 novembre 2000 lors d'une journée de réflexion à l'Université du Québec à Montréal. Lors de cet événement, ont été exposées les manières dont le milieu de la recherche les confronte à des « situations types » (Rojas-Viger 2001). Elles expliquent ainsi comment ces pratiques les placent à la périphérie de l'univers de la recherche et du marché du travail dans la société, qui semble être construit pour « nous » (la majorité) et non pour « eux » (les minorités), parce qu'ils ne sont pas acceptés comme des citoyens à part entière. Cela prouve en partie pourquoi, même si ces femmes montrent un esprit « de combattante », la société persiste à ne pas les reconnaître véritablement comme chercheuse. Un tel constat invite entre autres à réfléchir sur la croyance, « mythique » (Bourdieu 2001), en un monde scientifique conçu comme un lieu démocratique de pratiques équitables et d'une éthique

impeccable. La démythification des situations inattendues, telles que vécues par les Latino-Américaines, passe par l'analyse de l'ordre établi du pouvoir structurel avec son caractère systémique de ségrégation, de discrimination et même d'exclusion (Renaud, Germain et Leloup 2004). D'ailleurs, ces femmes soulignent être confrontées quotidiennement à la dévalorisation de leurs connaissances, sous prétexte qu'elles viennent du Tiers-Monde, comme si le lieu d'origine signifiait une « tierce-pensée ». Implicitement, ceci symbolise le non-ajustement à la modernité et à son caractère évolutif. Une telle catégorisation ainsi que sa valeur réelle ou symbolique (Guillaumin 2002), peuvent expliquer le traitement différentiel qu'elles perçoivent lorsqu'elles sont comparées aux gens qui viennent d'Europe. Cela invite aussi à s'interroger sur le mimétisme des attitudes adoptées par le milieu de la recherche qui reproduit l'attitude de condescendance des pays du Nord envers ceux du Sud. Tous ces constats vont à l'encontre de principes énoncés par le gouvernement lui-même :

« La Loi sur le multiculturalisme du Canada veut abattre les barrières de la discrimination et de l'ignorance, qui font obstacle à l'acceptation et au respect; elle veut faire en sorte que nos grandes institutions nationales - notre système policier et judiciaire, notre système d'éducation, nos services de santé et nos services sociaux, et, au plus haut niveau, notre gouvernement lui-même - tablent sur les talents et les capacités de tous les citoyens et soient un instrument de changement positif dans notre société. » (Santé-Canada 2001 : 2)

La perception qu'ont ces Latino-Américaines diplômées au sein d'universités québécoises, nous laisse penser que le chemin qui permettra la mise en pratique des valeurs contenues dans le discours des responsables gouvernementaux est encore long.

Pour conclure, une réflexion...

La présence au Québec contemporain de plus de femmes que d'hommes d'origine latino-américaine est une preuve de la féminisation de la migration. Ces femmes sont d'âges, de classes sociales, de groupes ethniques et de niveau de scolarisation différents. On constate notamment la présence, dans ce groupe social, d'une fraction non négligeable de femmes scolarisées de niveau universitaire qui, depuis leur arrivée, participent activement à la vie de la cité montréalaise pluriethnique. Quelques-unes font même déjà partie des professionnels possédant des diplômes montréalais de deuxième et troisième cycle universitaire. Les résultats obtenus en comparant les deux études ethnographiques montrent qu'elles sont arrivées dans la société réceptrice soit avec le désir de poursuivre leur travail professionnel initié dans leur pays d'origine, soit pour renforcer leurs connaissances comme jeunes universitaires. Ces analyses mettent également en lumière la manière dont elles ont été confrontées à de multiples obstacles du fait de leur statut d'immigrantes et en dépit de l'utilisation de diverses stratégies.

Tout cela autorise à affirmer l'existence d'une problématique d'ordre structurel. Cette conclusion rejoint l'analyse faite par Boyd (1990), qui montrait qu'une telle situation résulte de différents facteurs qui la rendent complexe. D'abord, l'idéologie des politiques du Canada et du Québec, qui consiste à traiter les questions d'immigration sous l'angle du genre masculin, fait en sorte que le statut de la femme est assujéti à celui de l'homme. En effet, l'idéologie qui régit le processus d'admission et de définition de la famille considère fondamentalement l'homme comme le chef. De plus, les programmes d'intégration à la vie canadienne considèrent souvent la femme, et parfois à son insu, comme « mère de famille » et non comme professionnelle. Cette position la déqualifie à l'avance pour entrer sur le marché du travail. Pourtant, paradoxalement, l'admission des femmes se fait aussi en fonction de leur capital humain incluant la scolarité et l'expérience professionnelle. Puis, une fois en terre d'immigration, vient la déqualification systémique des diplômes et des expertises professionnelles, qui par ailleurs touche également les hommes. Ainsi, cette procédure oblige les nouveaux arrivants à composer *avec* le jeu, « en tant qu'étrangers », à la différence de ceux qui sont nés *dans* le jeu, « en tant que natifs » (Bourdieu 1980). D'où l'apparition d'une croyance selon laquelle « être immigrant » est constitutif de la difficulté d'appartenance à un des champs charnières de l'insertion sociale, le travail.

Les conséquences, comme en témoignent ces femmes latino-américaines, sont l'émergence de situations-types de discrimination qui ont occupé entre dix et vingt ans de leur vie dans la société réceptrice, en retardant d'autant leur insertion sur le marché du travail dans un poste qui correspond à leur formation universitaire. Et cela, en dépit de leurs efforts et de leur grande créativité pour développer des stratégies alternatives, comme des réseaux, et ainsi dépasser divers obstacles dans leurs démarches. Cette persévérance n'a même pas permis à cinq des six femmes qui se sont consacrées à la recherche d'obtenir autre chose que du travail à contrat, sans possibilité de devenir partie intégrante d'une équipe de recherche rodée, malgré l'exigence faite aux universités, dans la Politique d'intégration à l'emploi (décrétée en 1991), d'un quota minimal d'immigrants. La persistance de la situation dans différentes universités amène à penser qu'il existe un caractère systémique en regard des pratiques de ségrégation, de discrimination et de marginalisation envers ces femmes venues du Tiers-Monde. Cette hypothèse mérite d'être approfondie dans de futures recherches, à partir d'un échantillon plus représentatif. Il sera notamment intéressant de comparer ces trajectoires à celles vécues par les femmes provenant de sociétés industrialisées. Sans aucun doute, les perceptions qu'ont les femmes latino-américaines de leur vécu ont permis de documenter les pratiques incongrues et paradoxales des politiques canadiennes et québécoises d'immigration qui les ont sélectionnées

en raison de leur capital humain (scolarité universitaire, expérience professionnelle) et qui, par la suite, les exposent à la déqualification, à la perte de statut et à la marginalisation sur le marché du travail en hypothéquant ainsi leur avenir et celui de leur famille. Si cette situation perdure et prend de l'ampleur, la société pluriethnique montréalaise risque de mettre sérieusement en péril son harmonie sociale et son image internationale.

Notes

¹ Je remercie Jocelyne Lalande, anthropologue, pour sa lecture attentive du texte et ses suggestions, ainsi que le Dr. Yv Bonnier-Viger pour ses judicieux conseils.

² Selon Statistique Canada (2001), sur une population de 30 007 094 habitants, il y avait au Canada 304 645 immigrants provenant d'Amérique centrale et du Sud. Au Québec, qui comptait alors 7 237 479 habitants, les Latino-Américains étaient au nombre de 53 745. 22 660 immigrants venaient d'Amérique centrale et 31 085 d'Amérique du Sud. Ces personnes se sont majoritairement installées à Montréal. On constate donc un revirement démographique sans précédent, puisqu'en 1971 (Estable 1986) le Québec ne comptait approximativement que 2 600 immigrants latino-américains. Par ailleurs, ces chiffres sont très conservateurs et doivent être observés avec prudence car il existe des erreurs de calcul dues à l'utilisation, dans le recensement (Gosselin 1984), de rubriques non exclusives ni exhaustives comme « l'origine ethnique », « l'origine latine », le « lieu de naissance ». De plus, certains immigrants sur lesquels on ne dispose d'aucune documentation, des membres de la seconde génération, des étudiants et des travailleurs avec un visa temporaire ne sont pas nécessairement pris en considération.

³ Les données pour réaliser cet article proviennent de deux de mes études ethnographiques sur les femmes latino-américaines scolarisées. L'une correspond aux femmes chercheuses et a fait l'objet d'un rapport (Rojas-Viger 2004b). L'autre traite des femmes péruviennes qui sont arrivées avec une formation universitaire et qui ont fait l'objet de ma thèse de doctorat (Rojas-Viger 2004a).

⁴ L'expression de l'arrivée à « la onzième heure » est empruntée du titre de l'article de Jean-Pierre Gosselin (1984) qui traite de l'immigration latino-américaine.

⁵ Les politiques d'immigration du Canada, acceptées par toutes les provinces, permettent d'admettre les immigrants, à titre de résidents permanents, dans trois catégories principales. Les immigrants de la **catégorie économique** sont des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires, de même que leurs conjoints et toute personne à leur charge. La **catégorie de la famille** regroupe les personnes parrainées par de proches parents qui vivent déjà au pays et qui prennent en main certains de leurs besoins de base. La **catégorie des réfugiés** comprend les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas retourner dans leur pays d'origine par crainte d'être persécutées pour différentes raisons. S'ils sont acceptés depuis l'étranger, ils reçoivent certains services spécifiques dès leur arrivée, à la différence des personnes qui revendiquent le statut de réfugié à partir du territoire canadien ou qui sont en attente d'être acceptés. Il y a aussi l'admission de personnes sans résidence permanente comme les étudiants, les travailleurs temporaires, les touristes. Pour plus de précisions, voir Chard *et al.* (2000).

⁶ Les personnes parrainées, si elles n'accèdent pas au marché du travail, restent économiquement dépendantes de la personne qui les parraine pendant une période de trois ans sans pouvoir bénéficier de certains avantages comme, par exemple, de bénéficier durant la période de francisation d'une allocation financière et/ou des frais de garde (L'R des Centres des femmes du Québec 1994 :10). C'est seulement en 1995 qu'il y a eu un changement dans la durée du parrainage, passant de dix à trois ans pour les conjointes (les femmes sont les plus nombreuses dans cette catégorie) ou conjoints grâce, entre autres, à la mobilisation des femmes immigrantes, elles-mêmes soutenues par les mouvements des femmes du Québec lors de la marche « Du pain et des roses » en l'an 2000.

⁷ En effet, la migration massive aux États-Unis de deux millions de personnes pour la seule Amérique centrale entre 1980 et 1990 a été confirmée par l'Organisation mondiale de la santé et l'Organisation panaméricaine de la santé (1993), témoins d'une situation de crise dans la région.

⁸ Selon l'étude de Lamotte (1991) sur l'immigration latino-américaine, de 1968 à 1990 il y avait des femmes professionnelles, comme le montrent les données préliminaires de la Direction des études et de la recherche du Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration recueillies en 1990 : du Brésil, 6,2%; du Chili, 18,5%; de la Colombie, 8,6%; du El Salvador,

11,8%; du Pérou, 11,7%; du Mexique, 11,3%. En ce qui concerne la maîtrise de la langue de ce groupe, on observe que 18% d'entre elles soutiennent une conversation en français, 20% en anglais et 28% dans les deux langues. Par ailleurs, 63% d'entre elles arrivent mariées et certaines ont des enfants en bas âge.

⁹ Selon Lamotte (1985 : 49), en 1981, la répartition de la main-d'œuvre féminine est composée de 27 353 professionnelles nées à l'extérieur du Canada : 54% sont originaires d'Europe, 35% du Tiers-monde, 10% des États-Unis et 1% d'autres régions.

¹⁰ À la différence de l'approche « étique » qui traite du discours scientifique, l'approche « émique » recueille les discours des personnes elles-mêmes, de là l'analyse prend racine, comme le dit Massé (1995 : 151).

¹¹ Le travail atypique, selon Zukewich (2000), correspond au travail non conventionnel qui a pris de l'importance au cours des années 1990. Il fait notamment référence au travail à temps partiel, aux emplois temporaires, au travail autonome et à l'activité d'un individu cumulant plus d'un emploi.

Bibliographie

- Aboud, B., A.M. Fiore et L. Ribeiro, 1995. *Profils des communautés culturelles du Québec*. Québec, Ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Ville de Montréal. Publication Québec, 650 p.
- Arnopoulos, S. M., 1979. *Problèmes des femmes immigrantes sur le marché du travail canadien*. Ottawa, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 88 p.
- Avilés, A., 1988. *Des femmes immigrantes latino-américaines*. Mémoire de maîtrise en Service social (M.Sc.). Montréal, Université de Montréal, 285 p.
- Bibeau, G., A. M. Chan-Yip, M. Lock, C. Rousseau, C. Sterlin et H. Fleury, 1992. *La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien*. Boucherville, Comité de la santé mentale au Québec, Gaëtan Morin, 289 p.
- Bourdieu, P., 2001. *Science de la science et réflexivité*. Paris, Raisons d'agir, 239 p.
- Bourdieu, P., 1980. *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit, 475 p.

- Boyd, M., 1990. « Family and Personal Networks in International Migration : Recent Developments and New Agendas », *International Migration Review*, vol. 23, n° 3, p. 638-670.
- Chard, J., J. Badets et L. Howatson-Leo, 2000. « Les femmes immigrantes », *Statistiques Canada (2000), Femmes au Canada 2000. Rapport statistique fondé sur le sexe. Division des statistiques sociales, du logement et des familles*. Ottawa, p. 201-232.
- Conseil des relations interculturelles, 2004. *Au-delà des nombres. Pour une véritable intégration*. Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007. Montréal, 49 p.
- Estable, A., 1986. *Les immigrants au Canada. Faits actuels*. Document de référence rédigé à l'intention du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme. Ottawa, 63 p.
- Gosselin, J.-P., 1984. « Une immigration de la onzième heure : les Latino-Américains », *Recherches Sociographiques*, vol. XXV, n° 3, p. 393-420.
- Guanipa-Ho, C., 1991. *Self-Concept and Second Language Acquisition in Adult Immigrant Latin American Women*. A thesis submitted for the Degree of Doctor of Philosophy. Montreal, Department of Educational Psychology and Counselling, McGill University, 361 p.
- Guillaumin, C., 2002. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris, Gallimard, 382 p.
- Lamotte, A., 1992. *Situation socio-économique des femmes immigrées au Québec*. Québec, Direction des études et de la recherche, Gouvernement du Québec, Direction des communications, 135 p.
- Lamotte, A., 1991. *Dossier sur le cheminement de carrière des professionnelles latino-américaines du Québec*. Avec la participation de Aïcha El Haïli et Chantal René. Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des Études et de la Recherche, 42 p.
- Lamotte, A., 1985. *Les autres québécoises. Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*. Deuxième édition. Québec, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, 110 p.
- Lévesque, B., 1994. « Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité », in J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Contre l'exclusion repenser l'économie*. Québec, Presse de l'Université de Québec, p. 17-44.
- L'R des Centres des femmes du Québec, 1994. « Femmes différentes et semblables », *Actes du Colloque des 10 et 11 juin 1993*. Rédaction de Marie Letellier, Montréal. 48 p.
- Massé, R., 1995. *Culture et santé publique. Les contributions de l'anthropologie à la prévention et à la promotion de la santé*. Montréal, Paris, Casablanca, Éditions Gaëtan Morin, 499 p.
- Mata, F., 1983. *The Latin American Immigration to Canada, 1946-1981*. Document préparé pour la Conférence CALACS, Ottawa, Carleton University.
- Meintel, D., 1997. « Introduction. Étudier la pluriethnicité à l'ère de la mondialisation », in D. Meintel, V. Piché, D. Juteau et S. Fortin (dir.), *Le quartier Côte-des-Neiges à Montréal. Les interfaces de la pluriethnicité*. Paris et Montréal, L'Harmattan, p. 11-28.
- Organisation de coopération et de développement économique, 1985. *L'intégration des femmes dans l'économie*. Paris, Publication de l'OCDE, 203 p.
- Organisation mondiale de la santé et Organisation panaméricaine de la santé, 1993. « Mise en œuvre de la stratégie mondiale de la santé pour tous d'ici à l'année 2000 », *Huitième rapport sur la situation sanitaire dans le monde. Région des Amériques*, vol. 3, Washington, 131 p.
- Osorio, R. A., 1997. *Trabajo asalariado, género e identidad : la inserción de las mujeres colombianas en Montreal*. Mémoire de Maîtrise en Anthropologie (M.Sc.). Montréal, Université de Montréal, 240 p.

- Pellegrino, A., 2000. « Les tendances de la migration internationale en Amérique latine et dans les Caraïbes », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 165, p. 449-462.
- Rapport du Groupe chargé d'étudier les problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés au Canada, 1988. *Puis... la porte s'est ouverte. Problèmes de santé mentale des immigrants et des réfugiés*. Présidé par Morton Beiser. Ottawa, Secrétariat du multiculturalisme, Ministère de la Santé et du bien-être social, 127 p.
- Renaud, J., A. Germain et X. Leloup, 2004. « Présentation », in J. Renaud, A. Germain et X. Leloup (éd.), *Racisme et discrimination. Permanence et résurgence d'un phénomène invouable*. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 19-27.
- Renaud, J., L. Gingras, S. Vachon, C. Blaser, J.-F. Godin et B. Gagné, 2001. *Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989*. Québec, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration, Centre d'études ethniques, Université de Montréal, Les Publications du Québec, 197 p.
- Richmond, A., L. Lam, F. Mata et L. Wong, 1989. « Certaines conséquences de l'émigration en provenance du Tiers-monde vers le Canada », in R. Appleyard (dir.), *L'incidence des migrations internationales sur les pays en développement*. Paris, Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, p. 385-411.
- Rojas-Benavente, E., 1989. *Romper el silencio (Rompre le silence). Intervention sociale auprès des femmes latino-américaines victimes de violence familiale et conjugale, et d'autres problèmes d'adaptation*. Rapport de stage présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître es sciences (M.Sc.) en Service social. Montréal, Université de Montréal, 180 p.
- Rojas-Viger, C., 2004a. *Corps-fait-histoire dans le processus de mondialisation, de migration et d'insertion. Parcours de femmes immigrantes péruviennes à Montréal*. Thèse de doctorat en Anthropologie (Ph.D.). Montréal, département d'anthropologie, Université de Montréal, 527 p.
- Rojas-Viger, C., 2004b. « Défi de l'insertion dans le milieu de la recherche au Québec des femmes chercheuses d'origine latino-américaines », in A. Caron et M. E. Montejo (dir.), *Conditions d'insertion dans le milieu de la recherche au Québec. Trois études de cas sur les chercheuses d'origines diverses du Regroupement des femmes chercheuses d'origines diverses*. Montréal, Alliance de recherche IREF/ Relais-femmes, Réseau québécois des chercheuses féministes, Université du Québec à Montréal, p. 95-148.
- Rojas-Viger, C., 2001. « D'un lieu "pour elles" à un lieu "pour toutes". Auto-récit de vie d'une chercheuse », Présenté au Colloque annuel : *Le féminisme comme lieu pour penser et vivre diversité et solidarité*. Les 12 et 13 juin 2001. Montréal, Alliance de recherche IREF/ Relais-femmes, 15 p.
- Rojas-Viger, C. et N. Dedobbeleer, 1996. « Pré-test d'une bande dessinée auprès de Latino-Américaines enceintes de Montréal », *Revue Santé publique*, 8^e année, n° 4, p. 399-414.
- Santé-Canada, 2001. *La culture comme déterminant de la santé. Pour une compréhension commune : une clarification des concepts-clés de la santé de la population*. Site internet : [www.hc-sc.gc.ca], p. 1-2
- Seward, S. et K. McDade, 1988. *Les immigrantes au Canada : Orientations souhaitables*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 79 p.
- Statistique Canada, 2001. *Origine ethnique. Statut des immigrants et lieu de naissance*. Recensement 2001. Produit de données normalisées. Ottawa. Lien internet : [www12.statcan.ca/francais/census01/products/standards/themes/retrieveproduct_table]
- Westmoreland-Traoré, J., 1984. « Les droits des immigrants et immigrantes concernant l'accès au marché du travail », in G. Lapris (dir.), *Rapport présenté au Ministère fédéral de la justice*. Collaborateurs : P. Belzile, J. Edwards et A. Pépin. Ottawa, Canada, Emploi et Immigration, 281 p.

Zukewich, N., 2000. « Travail rémunéré et non rémunéré », *Femmes au Canada 2000. Rapport statistique fondé sur le sexe. Chapitre 5. Projet des groupes cibles. Statistique Canada. Division des statistiques sociales, du logement et des familles*. Ottawa, p. 103-141.
